

## Les dangers insondables de la carte d'identité électronique

La carte d'identité électronique est un danger absolu qui menace la vie privée et la démocratie véritable.

- La carte d'identité électronique possède une MICRO-PUCE dans laquelle seront repris des renseignements qui ne se trouvent pas sur la carte elle-même. Aurez-vous accès à TOUS ces renseignements et comment pourrez-vous être certain que vous avez bien accès à TOUTES ces informations ?
- On a prévu d'insérer des données biométriques (comme les empreintes digitales, par exemple) dans les informations qui seront reprises sur la puce de votre carte. Ces données, très « intimes » puisque uniques et se rapportant à vos caractéristiques morphologiques individuelles, n'étaient utilisées jusqu'à présent que pour les criminels. Allez-vous accepter que vous-même et l'ensemble de la population soyez considérés comme de vulgaires bandits ou meurtriers ?
- Les données contenues sous format informatique dans la puce vont permettre à l'état de créer une immense BASE DE DONNEES centralisée. Celle-ci va se joindre à d'autres bases de données du même genre et qui concernent par exemple les casiers judiciaires, les antécédents médicaux, la sécurité sociale, la situation financière, les informations relatives aux taxes et contributions. Si vous avez bien suivi l'actualité, vous aurez pu constater que toutes ces données sont en train de s'informatiser, d'une façon ou d'une autre, notamment via l'e-gouvernement ou « gouvernement électronique »!
- A terme, on va regrouper PLUSIEURS cartes sur la carte d'identité électronique (c'est PREVU !) : identité bien entendu, mais aussi la carte SIS de sécurité sociale, le permis de conduire, des possibilités bancaires... Vous rendez-vous compte des pouvoirs et de la masse d'informations qu'auront sur vous les personnes qui auront accès à toutes les données de cette carte ?
- Des applications connexes sont déjà prévues pour la carte d'identité ; ainsi, les gens (notamment les enfants) souhaitent surfer sur des sites « sécurisés » introduiront leur carte d'identité dans des lecteurs de carte adéquats reliés à leur ordinateur. Cela peut les « sécuriser », mais cela permettra AUSSI aux « surveillants » du web de connaître l'identité réelle des personnes en ligne, avec qui elles ont parlé, pendant combien de temps, ce qu'elles ont dit ou écrit...

Tout ceci va donner des pouvoirs nettement élargis à l'état, des pouvoirs de contrôle et de surveillance sur chaque individu. **Qui nous garantit que l'état sera suffisamment sage que pour ne pas tomber dans les excès de contrôle, donc dans les restrictions (ou suppressions) des libertés ?**

Si vous faites partie de ces gens qui font aveuglément confiance aux autorités ou disent qu'ils « n'ont rien à se reprocher » et qui ne craignent pas de dévoiler leurs données, appelez-vous bien ceci : de nombreux Juifs, durant la seconde guerre mondiale, n'avaient rien à se reprocher non plus et faisaient confiance au gouvernement. Ils se sont laissés faire. On sait où cela les a menés...

# CARTE D'IDENTITÉ ÉLECTRONIQUE



**Ce que le  
gouvernement a « oublié »  
de vous signaler au sujet  
de cette bombe à retarder-**

*Ne pas jeter sur la voie publique !*

## Carte d'identité électronique :

**Un fameux pas vers la suppression de la vie privée et des libertés !**

**Un puissant outil de contrôle et de surveillance lance entre les mains de l'Etat !**

### Une carte imposée par les pouvoirs publics

La carte d'identité électronique belge (aussi appelée eID) a déjà commencé à être distribuée en grande quantité.

La Belgique est loin d'être le seul pays à se doter d'une carte d'identité électronique : beaucoup de pays européens et de par le monde ont développé subitement un projet de carte d'identité électronique. On peut par exemple citer l'Italie (voir illustration ci-dessous) ou encore la France avec la carte « INES ». Mais le Japon, la Grande-Bretagne et de nombreuses autres nations suivent la même piste.

Il y a un dénominateur commun entre toutes ces cartes d'identité électroniques : TOUTES ont été distribuées APRES les attentats de New York du 11/09/2001, et toutes ont été **IMPOSEES, sans aucune consultation de la population**, alors qu'elles sont apparues dans des pays dits « démocratiques » (donc, des pays où le pouvoir est supposé venir du peuple) !

Il en a été de même en Belgique : le gouvernement a décidé que les citoyens de notre pays feraient partie des premiers à disposer de cette carte, présentée comme « pratique », « sûre », « moderne » et « anti-fraude »... et que l'on veut rendre obligatoire pour des prétextes douteux.

Il n'y a pas même eu de véritable débat public sur cette question, mais surtout, le gouvernement a « oublié » de vous avertir des dangers bien réels que cette carte représente pour vos libertés et pour la vie privée...

**Le but de cette brochure est de vous conscientiser à ces problèmes et de provoquer enfin une réaction publique, voire une opposition**, face à ce que quelques politiciens ont décidé à notre place et sans notre consentement : l'adoption et la généralisation de cette carte d'identité qui n'est pas sans dangers, comme vous allez pouvoir le constater !



*La carte d'identité électronique italienne...*



Lecteur de carte d'identité électronique, développé par la firme Zetes.  
Microsoft fait également partie des « sponsors » de ce genre d'outil...

## Ceux qui produisent la carte d'identité électronique

La carte électronique a été conçue et est produite par la multinationale nommée Zetes. C'est cette même compagnie qui a déjà produit les cartes de sécurité sociale, les cartes SIS. Zetes est spécialisée dans un domaine bien particulier : la RFID (Radio Frequency Identification ou « identification par radiofréquence »), une dangereuse technologie qui permet d'identifier une chose ou une personne A DISTANCE et A SON INSU ! Il suffit pour cela d'un scanner adéquat. La RFID menace la vie privée et même les libertés des citoyens !

Parmi les dispositifs RFID en général (et pas seulement ceux produits par Zetes), on trouve les cartes à puce « sans contact » (puce RFID), les étiquettes « intelligentes » ou tags RFID, les bracelets à puce RFID (que l'on a déjà honnêtement adopté pour les criminels en Belgique) ou encore... les micro-puces sous-cutanées pour humains, des horreurs que l'on vient vous glisser sous la peau et qui contiennent autant de renseignements que possible sur l'individu (identité, sécurité sociale, casier judiciaire, renseignements professionnels ou financiers...) ainsi que des possibilités de contrôle comme on n'en a encore jamais connues !

Les cartes d'identité électroniques ne sont qu'une étape vers des technologies bien plus dangereuses et liberticides encore (implants sous-cutanés, neurax ou cérébraux).

Mais en dehors de cela, il faut bien se rendre compte que les prétextes minables invoqués par l'état pour imposer cette carte électronique (lutte contre une « fraude » à l'identité dont on s'est mystérieusement toujours accommodé jus qu'ici, y compris financièrement; lutte contre les « terroristes » qui est à la mode en ce moment et qui risque de transformer notre état démocratique en un état-policier de contrôle et de surveillance de **chacun**—et pas seulement des terroristes) ne sont que des excuses qui cachent un danger pour les libertés et la démocratie.

Laissez-vous donc le gouvernement adopter une technologie qui va laminer le principe même de démocratie et les libertés pour les remplacer par un régime policier et totalitaire, ou réagissez-vous juste à temps ? Dépêchez-vous, car le temps presse !

